

sumène

le journal

N°2
AUTOMNE

SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Edito | 2 |
| Vie locale | 2 à 5 et 15 |
| L'écho des commissions | 5 à 8 |
| Territoire | 9 |
| Vie associative | 10 à 12 |
| Focus | 13 |
| Agenda | 14 |
| État civil, libres opinions | 15 |



Chers Sumènoises et Sumènois,

Il me semble que le temps s'est accéléré. Tant d'événements se sont déroulés depuis le dernier bulletin municipal de Sumène.

Pour revenir à l'essentiel, ce début d'automne fut douloureux pour certains concitoyens mais surtout pour nos voisins de St Laurent le Minier. Nous avons mis en place une aide solidaire aux personnes les plus touchées de notre commune. Nous leur avons apporté du soutien, des moyens matériels et humains.

L'été s'est bien déroulé. A propos des festivités, le bilan est mitigé : bien pour certains, moins bien pour d'autres lorsque la fréquentation fut moins importante et le temps capricieux. J'espère que la ré-édition, cette année de la ronde de la châtaigne autour de sa course et de sa brasucade nous redonnera du baume au cœur pour un automne plus réjouissant.

Quelques thèmes me tiennent particulièrement à cœur.

Tout d'abord, la place que nous réservons à notre jeunesse, les 18/25 ans au sein de notre commune. N'oublions pas qu'ils sont notre futur ! Soyons attentifs à ce qu'ils aient un espace dans le village ; qu'ils puissent y développer leurs activités.

Ensuite, la caserne des pompiers. Nous avons la chance d'avoir un service performant mais avec un manque évident de pompiers volontaires. Chacun doit se poser la question suivante : allons-nous laisser se déliter tous les services de proximité, sans réagir? J'appelle les Sumènoises et Sumènois à s'engager pour continuer à assurer la rapidité des interventions et une meilleure sécurité de nos proches et voisins. Ainsi nous garderons un service essentiel pour notre commune.

Pour finir, les ordures ménagères, le tri sélectif, les encombrants et la propreté du village. Il y a encore beau-



coup de travail concernant tous ces sujets et en premier lieu pour mieux vous informer, sans stigmatiser personne, mais avec rigueur. Par exemple : signalétique claire, consignes simples. Sachez simplement, que si chacun réduit le poids de ses poubelles et fait preuve d'un peu de civisme, tous y gagneront !

Toutes ces propositions de réflexion sont faites dans l'esprit d'améliorer notre qualité de vie. Nous avons suffisamment de difficultés naturelles et structurelles venant de la typologie de notre village, faisons en sorte d'apprécier et d'améliorer nos atouts.

L'eau, par exemple, est une richesse pour notre village mais aussi un danger potentiel énorme avec les crues. C'est pour cela que je souhaite mettre en place une gestion des cours d'eaux et ruisseaux, en y associant les citoyens, riverains ou usagers. Ensemble, nous pouvons limiter la formation de ces embâcles si dévastateurs pour nos villages. Pourquoi pas une journée où nous nettoierons ensemble les rivières?

Pour finir, je voudrais tirer un grand coup de chapeaux aux citoyens, aux élus et aux personnels de la commune qui ont su gérer cette catastrophe naturelle dans une urgence absolue.

Je remercie tout particulièrement nos blessés du Pont Petit, Bernard, Thomas et Ackoche.

Jérôme Morali

VIE LOCALE

Le centre d'incendie et de secours de Sumène est en péril!

Une dizaine de sapeurs-pompiers volontaires manque à l'effectif. Lors des dernières intempéries la caserne a multiplié les interventions de secours à la personne.

Vous êtes motivé et vous avez le sens de l'engagement ? N'hésitez-pas, rejoignez la grande famille des sapeurs-pompiers! En retour, vous aurez la satisfaction d'une belle action accomplie, vous suivrez un entraînement sportif et, bonus pas négligeable, des indemnités compléteront vos revenus.

Contactez le Lieutenant Hervé Renard au 04 67 81 79 55.

Anne Novel/Pascale Castanier

PHOTOS DE COUVERTURE : LES SOUS-OFFICIERS, SERGENTS-CHEFS
ALEXANDRE RACANIÈRE ET THIERRY SABATIER

Les indemnités des élus

Certains d'entre vous nous ont fait part, à la lecture du dernier bulletin, de leur incompréhension au sujet du montant de nos indemnités. Pour une commune de 1600 habitants, les « indemnités plafond » brutes mensuelles sont, pour le Maire, de 1634,63€ et pour les adjoints, de 627,24€.

Conformément à notre programme, et malgré 19 conseillers et un adjoint de plus, nous n'avons pas souhaité dépasser l'enveloppe de la précédente municipalité. Les indemnités nettes mensuelles sont donc, pour le Maire : 805€, pour la première adjointe : 312€, pour les autres adjoints : 224€ et pour les conseillers : 71€.



Sumène et son approvisionnement en eau

Tout d'abord commençons par les recommandations d'usage : pour que notre équipe, Serge Rouzies et Walter Espaze, relève les chiffres de votre compteur d'eau, celui-ci doit être libre d'accès. Veillez aussi à bien isoler vos compteurs qui se trouvent en extérieur et si cela vous est possible, faites un relevé intermédiaire de consommation pour éviter des surconsommations dues à une fuite. Une consommation de 40m³ par an et par personne est déjà relativement élevée.

Le prix de l'eau est de 1,45€/m³. Sur une base de 120m³ votre facture 2013 sera de 389,26€. Le prix de l'assainissement collectif et Redevance Lutte contre la pollution est de 0,81€ au m³. Sur une base de 120m³, votre facture sera de 115,20€.

Sumène est alimentée par la source du Fromental, au Nord-Est sur la commune de St Roman de Codières. Le forage du Ranc de Banes, au sud du bourg constitue une réserve de 25 à 30 000m³ soit environ 3 mois de consommation. La source des Pujades, nord et ouest du bourg alimente les hameaux du Castanet, Sanisac et le Pouget. La source du Théron à l'est alimente le hameau de Cézas. Pont d'Hérault est connecté au réseau de St André de Majencoules.

7 réservoirs d'une capacité totale de 1505m³ permettent de réguler l'approvisionnement si un accident grave se produisait sur les conduites.

Le nombre d'abonnés à l'eau est de 1014. 72.482 m³ ont été vendus. On note une baisse de 5,71% de m³ vendus sur l'année.

Des pertes d'eau sont constatées, principalement des fuites d'eau sur les réseaux, des purges des réseaux d'eau, des utilisations des bornes incendies et pesage des poteaux.

La qualité de l'eau est surveillée : 30 analyses dont 12 pour le centre ville, 7 pour le Castanet, 7 Cézas et 4 pour Pont d'Hérault. La bactériologie a été conforme à 100%.

Pour l'assainissement, vous êtes 900 à être raccordés à la station

de traitement. 429 habitations sont en assainissement non collectif. Vous trouverez l'avancée des travaux de la future station d'épuration et le choix des filières sur le bulletin municipal n°1.

Vous pouvez consulter en mairie le bilan de l'eau 2013 et les résultats d'analyses.

Pascale Castanier



Libres opinions

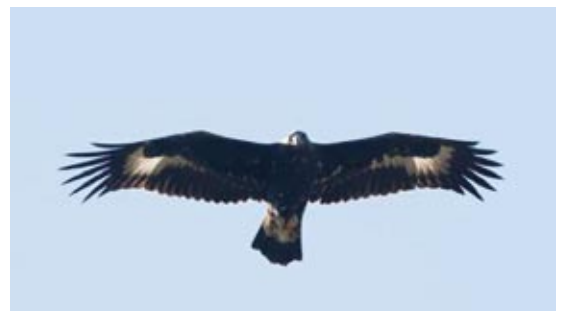
Afin de garantir l'expression du pluralisme et de permettre aux citoyens de connaître les différents points de vue des élus sur les affaires communales, un espace est réservé à l'expression des conseillers de l'opposition.

Cet espace, d'une demi-page est également ouvert aux citoyens qui souhaitent réagir à certains articles, faire entendre leur point de vue sur des sujets précis, proposer des initiatives pour la commune, etc.

Attention pas de sujets tels que conflits de voisinage... Le Comité de rédaction s'autorise à user de la censure en cas d'écrits présentant xénophobie, racisme, atteinte personnelle à autrui, etc. Cet espace porte le nom de «Libres Opinions».

A vos plumes!

Pascale Castanier



Natura 2000

Le comité de pilotage du site Natura 2000 «FR9112012 - Gorges de Rieurtord, Fage et Cagnasse» s'est réuni le 9 juillet pour valider le document d'objectif. Ceci étant fait, ce document sera bientôt soumis à la consultation du public puis à l'approbation de M. le Préfet du Gard. Il conviendra alors d'assurer sa mise en œuvre, ce qui suppose d'identifier une structure animatrice comme prévu par l'article R.414-8-1 du code de l'environnement. Il revient aux élus d'identifier la structure volontaire et en capacité d'assurer cette mission. Cela supposerait de recruter un animateur spécialisé dont la mission sera subventionnée à 80 % par l'Etat et les crédits du FEADER. Une réunion avec les représentants des deux communautés de communes du territoire ainsi qu'avec les représentants des communes intéressées sera programmée par M. le Sous-préfet du Vigan à l'automne 2014.

Richard Leprovost

Entretien des rivières et gestion des ressources en eau par le SIVU Ganges le Vigan

En 1992, année de promulgation de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, qui instaure la gestion de l'eau de manière globale par bassin versant, le Syndicat Ganges le Vigan qui regroupait les 38 communes de la Haute vallée de l'Hérault (cantons de Ganges, Sumène, Valleraugue, le Vigan et Alzon), a décidé de s'impliquer dans l'entretien des rivières et la gestion de l'eau en tant que ressource patrimoniale indispensable aux activités humaines : eau potable, agriculture, industrie, tourisme.

Les cours d'eau de notre périmètre sont la propriété des propriétaires riverains. Le code de l'environnement stipule que le riverain a des droits ; droit de prélever de l'eau, droit de pêche... mais qu'il a aussi le devoir d'assurer l'entretien du lit et des berges pour garantir un bon écoulement de l'eau.

Depuis les lois de 1992 (loi sur l'eau) et 1995 (loi Barnier), les collectivités locales et leurs groupements sont habilités à engager des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et des programmes d'entretien des rivières dans le cadre de l'intérêt général. La collectivité se substitue alors aux riverains. En effet, le législateur considère l'eau des rivières comme un bien commun.

Selon Philippe Saint Marc, dans son livre « *La socialisation de la nature, 1971* », les biens immatériels, issus de la Nature, par les services qu'ils rendent à l'Homme, doivent faire l'objet d'une gestion publique.

Le rôle du syndicat de rivières qui regroupe les communes de la haute vallée de l'Hérault est de fédérer l'ensemble des acteurs de l'eau autour d'un projet de gestion globale des cours d'eau, qui traite des thèmes suivants :

- Entretien des berges et gestion de la végétation riveraine, appelée Ripisylve ;
- Gestion quantitative des ressources en eau ; c'est-à-dire, organiser le partage de l'eau, visant à satisfaire les usages et préserver les milieux aquatiques. En effet en climat méditerranéen, l'eau peut manquer cruellement.
- Amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques. C'est un corollaire de la gestion quantitative.



© Alain Canales

En effet, une rivière en bonne santé nécessite d'avoir un bon débit et une eau de qualité.



Entretien sélectif des berges par les agents du SIVU

- Prévention des inondations. Les fameux épisodes cévenols provoquent des inondations catastrophiques, comme celle qui a durement touché le village de St Laurent le Minier le 17 septembre dernier. La mise en place de plans de préventions des risques naturels (PPRi), qui limitent l'urbanisation des zones inondables, les plans communaux de sauvegarde, outils de gestion de crise, doivent permettre de réduire l'impact des inondations qui seront plus fréquentes et violentes à l'avenir en raison du réchauffement climatique aggravé par l'émission de gaz à effet de serre. D'ici à la fin de ce siècle, la température moyenne annuelle en Languedoc aura augmenté de 3 à 5 degrés Celsius. Un réchauffement aussi brutal aura des conséquences climatiques très fortes. Il faut donc se préparer à vivre des sécheresses très fortes, suivies de périodes de pluies très intenses.

L'entretien raisonné des cours d'eau participe à limiter les conséquences des crues cévenoles. Une végétation saine et équilibrée freine les écoulements et dissipe l'énergie du cours d'eau. En revanche les arbres trop gros et fragiles doivent être coupés, pour limiter la formation de barrages de bois appelés embâcles... Ces programmes d'entretien de la végétation riveraine doivent s'étaler dans le temps. Ils sont financés par l'Europe, l'Agence de l'eau, la région et les départements.

L'entretien courant des berges est assuré par une équipe verte composée de 5 agents.

Enfin, il faut savoir rester humbles devant les éléments naturels et il est de bon ton de rappeler ici la phrase du philosophe Lord BACON qui au 17^e siècle déclarait que « *pour commander à la nature, il faut savoir lui obéir* »... A méditer.

Alain Canales, technicien-rivière

Encombrants

Les encombrants c'est uniquement le vendredi après-midi!

Les employés municipaux font leur tournée dans le village et récupèrent ce que vous ne pouvez pas apporter vous-même à la déchetterie : du gros électro-ménager par exemple mais pas tout ce que vous avez à jeter si vous nettoyez votre cave ou que vous déménagez!



Ces encombrants doivent être déposés devant les poubelles le vendredi, pas les autres jours, sous peine d'avertissement.

Si vous avez une difficulté exceptionnelle, vous pouvez joindre la mairie pour que nous trouvions une solution.

Pour les déchets verts, une étude est en cours avec la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises pour une plateforme de récupération des déchets verts (à Carcelade) pour Sumène, S^t Martial et S^t Roman de Codières. Le compost obtenu serait proposé à la population.

Pascale Castanier

Véhicules en stationnement permanent sur le Plan

Nous remercions les propriétaires de véhicules - notamment de fourgons - qui ont accepté de les déplacer pour les garer sur des parking à proximité. Ils représentaient en effet une gêne et une source d'insécurité (deux personnes ont été accidentées dernièrement, faute de visibilité).

Il nous paraît important de libérer un peu d'espace sur cette belle place, afin de laisser aux habitants, jeunes ou vieux, la possibilité de la traverser ou de s'y arrêter, en toute sécurité.

Isabelle Boisson

Toutous

Les canisettes « expérimentales » emportées par les orages vont bientôt être remplacées par d'autres, au nombre de 4 (Rue Pied-de-Ville, à La Coste, après le terrain de Longue et aux Lieures). Des distributeurs de sacs pour le ramassage des déjections canines ont été installés en divers points du village. Certains montrent déjà l'exemple, à tous de les imiter !

Isabelle Boisson



COMMISSION DÉMOCRATIE LOCALE L'APH, qu'est-ce que c'est ?



La création de l'Assemblée Participative des Habitants s'inscrit dans le souci de la nouvelle municipalité d'améliorer la gestion locale en créant de nouveaux modes d'engagement citoyens.

Il est important aujourd'hui en démocratie que tous les points de vue s'expriment à égalité et donnent lieu à un débat.

Constituée d'une vingtaine de Suménois et Suménoises volontaires, bénévoles et motivés, issus de différents milieux sociaux, économiques, culturels, éducatifs et associatifs, ayant à cœur de mettre leurs compétences au service de l'intérêt général, l'APH réfléchira au futur de la commune.

Elle n'aura pas vocation à intervenir sur le court terme. Son rôle sera d'éclairer la décision politique en s'appuyant sur la concertation et la réflexion collective pour émettre un « jugement public » sur les projets à venir. Elle pourra aussi être le relais de vos propositions, qu'elle regardera sous l'angle de l'intérêt général.

Deux à trois fois par an, l'APH se réunira en assemblée plénière, ouverte à tous, pour exposer ses travaux et recueillir vos suggestions. L'APH permettra ainsi à la municipalité, par un dialogue nouveau, d'élaborer des projets en adéquation avec les besoins collectifs exprimés, tout en favorisant la prise de conscience, par chacun, de la réalité et des contraintes qui président à la gestion locale.

Vous participerez ainsi, au travers de l'APH, à la construction de la décision, cette dernière demeurant de la seule compétence et de l'entière responsabilité du conseil municipal, issu du suffrage universel direct.

Cette assemblée aura pour cadre juridique l'article L2143-2 du CGCT et une charte établie par un comité de rédaction composé pour moitié d'élus et moitié de volontaires motivés. Si vous souhaitez participer à cette initiative et que vous avez plus de seize ans, faites-nous part de votre candidature en envoyant une lettre de motivation à la mairie, adressée à Richard Leprovost.

Richard Leprovost

Adjoint à la communication & la démocratie locale

COMMISSION SOCIAL

Bonjour à tous

Nous avons eu une rentrée chargée qui nous a laissé trop peu de temps pour travailler sur la mise en place du Guichet Unique Communal. C'est pourquoi nous avons décidé d'y consacrer une demi-journée de travail supplémentaire en octobre.

Cet été nous avons aussi effectué les visites auprès de personnes âgées, isolées. En quoi consistent ces visites ? Au sein du CCAS, (centre communal d'action sociale), nous allons voir 4 personnes par équipe avec un bouquet de fleurs et tout simplement nous passons un moment avec elles, nous prenons des nouvelles et demandons si ces personnes ont besoin d'aide. Au total nous sommes allés voir 25 personnes. Les prochaines visites auront lieu à Noël. Si dans votre entourage vous avez remarqué qu'une personne en aurait bien besoin, n'hésitez pas à nous contacter par le biais de la Mairie.

Je souhaitais aussi vous faire un point sur le budget qui nous sert à gérer des aides exceptionnelles, d'urgence, pour des personnes en difficulté sur la commune. Chaque année 3 000 euros sont versés sur le compte du CCAS par la Mairie. Le CCAS a un budget propre qu'il gère. Aujourd'hui, avec les dons et les excédents des années précédentes le budget s'élève à 5 227 euros. Comme nous vous l'avions annoncé dans notre programme, un budget supplémentaire de 2 943 euros sera versé en décembre sous forme de dons correspondants au total des indemnités des élus. Soit pratiquement un budget annuel doublé. C'est ce que nous ferons chaque année.

Pour les petits
et les grands !

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

15H00 - 00H00

SALLE DU DIGUEDAN

15H FOIRE GRATUITE GRATIFERIA

Venez déposer des objets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité



et que vous acceptez de donner, sans attendre quoi que ce soit en retour.

Dépôt des objets samedi matin de 09h30 à 12h00 au Diguédan.

16H GOÛTER GINGUETTE

19H DANCING SOUPE

Épluchage collectif et soupe conviviale avec un petit concert, un dj ou un bal.

L'équipe municipale sera aux petits oignons doux dès l'après midi pour l'épluchage.



FÉERIE CONVIVIALITÉ ET PARTAGE

Buvette et gourmandises

sur participation libre au profit du CCAS

Info contact aminata@no-log.org ou au 07 81 89 79 28 / 04 67 81 35 92

Enfin, nous proposerons avec la Commission Culture, un Noël solidaire le **samedi 13 décembre** au Diguédan avec :

- une après-midi « Gratifieria » qui signifie « foire gratuite ». Le principe est de vous inviter à venir déposer des objets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité et que vous acceptez de donner, sans attendre quoi que ce soit en retour.

- une soirée « dancing soupe », elle consiste à proposer un épluchage collectif et enfin partager une soupe conviviale avec un petit concert, un dj ou un bal. L'équipe municipale sera aux petits oignons doux dès l'après midi pour l'épluchage.

Avec une petite note féérique et joyeuse, ce moment de partage et de dons, nous donnera à tous, et surtout à ceux qui sont moins gâtés à Noël, un petit baume réconfortant au cœur.

Enfin je voulais rajouter un petit mot pour les intempéries du mercredi 17 septembre, nous voulions remercier l'esprit de solidarité du village envers le village de Saint Laurent Le Minier. Vous avez été nombreux à répondre à notre appel, se sont joints aussi des Gangeois, des Viganais, des Brissagols... Au total nous étions plus de 200 personnes avec bottes et pelles, samedi 20 et dimanche 21. Merci aussi aux commerçants de Sumène et de Ganges pour les dons : bâches, balais, seaux, saucisses, boissons... Cet élan de solidarité fait chaud au cœur et donne une belle image de ce que nous sommes.

MERCI et bon hiver à tous.

Anne Novel

COMMISSION ECONOMIE-FINANCES

Finances

• Concernant les **travaux sur la RD11** : une réunion a eu lieu avec le bureau d'étude. Il a été demandé une nouvelle estimation des travaux, compte tenu des modifications apportées notamment sur les longueurs de trottoirs, ceci dans le but de réduire l'apport de la commune (95 164 € dont 65 000€ non obtenus de l'Etat sur le projet initial). Un tracé provisoire des voies de circulation va être effectué permettant ainsi aux utilisateurs - piétons et véhicules - et aux riverains de donner leur avis sur celui-ci. Pendant cette période d'observation les Suménois sont invités à donner leur avis par courrier à la mairie. Une réunion sera ensuite organisée au mois de novembre.

• Sur **les intempéries**, un constat des travaux sur la commune est en cours. La commune est classée en catastrophes naturelles depuis le 26/09 qui détermine les zones, les périodes et la nature des dégâts à prendre en charge par les assurances. Dans un second temps des devis vont être faits pour les réparations dont la commune ne peut assurer les travaux (ex : Mur aux moines du Parc Lucie Aubrac effondré sur 20m environ). Ces travaux ne seront probablement pas pris en charge à 100% et des priorités devront être établies.

Un premier chiffrage indique 620 460€ de voirie communale : route de l'Arboux, de la Crotte, Pouget, Metges, Pialade... murs à reconstruire : La Rouvière, Pialade, La Jissière, Pont d'Hérault, Murs aux Moines... des piliers de pont : Recodier, Vernet, Mauplat...

24 000€ de travaux sur les bâtiments communaux : mur d'enceinte au stade, infiltration d'eau à la Mairie, à la Salle des Fêtes et dans l'Eglise.

108 000€ de dégâts sur l'assainissement : réseaux d'eaux usées, poste de relevage, hydrocurage à la station d'épuration.

Economie

Une rencontre avec les acteurs économiques se tiendra première quinzaine de novembre à la salle du Diguedan. Il s'agit d'une première rencontre organisée en 4 réunions regroupant 4 groupes de catégories socio-professionnelles sensiblement dans le même créneau ; seront invités successivement :

- Les artisans, auto-entrepreneurs, industriels...
- Les agriculteurs, hébergeurs, camping...
- Les professionnels de la santé : infirmiers, docteur, pharmacien, kiné...
- Les commerçants

L'objectif étant de trouver ensemble des solutions pour redynamiser le village, amener les participants à établir un constat sur leurs activités, recenser leurs besoins, faire part de leur attente par rapport à la municipalité, etc.

Une deuxième rencontre sur la période de janvier où il y a moins d'activités semble plus propice. Au programme, le bilan des réflexions et propositions pour mettre en place les solutions émergentes.

*Pascale Castanier
Présidente Commission Economie/Finances*

COMMISSION URBANISME

Plan Local d'Urbanisme

Révisé de quelques observations émises par la D.D.T.M., le cahier des charges est opérationnel. Il reste maintenant à choisir le Bureau d'Etudes par la procédure obligatoire d'appels d'offre qui lancera l'étude diagnostic de la commune. Cette étude recense les milieux naturels, le patrimoine, les risques, les réseaux, etc.

Viendra ensuite la phase d'élaboration du PADD, Plan d'Aménagement et de Développement Durable avec comme orientations : la protection de l'environnement, le développement de l'urbanisme, les besoins en infrastructures, etc. L'élaboration du PLU fera l'objet de plusieurs réunions publiques.

Pascale Castanier



Plan communal de sauvegarde

Suite aux derniers épisodes climatiques, le plan communal de sauvegarde a été actualisé. En cas de danger, une cellule de crise est mise en place à la mairie en relation avec la Préfecture ; services techniques et administratif, élus et pompiers sont réunis afin d'assurer au mieux la sécurité des habitants.

Observation de la montée de l'eau et surveillance de la météo sont assurées.

Si la sirène retentit, il est impératif de rester chez soi. Si nécessaire, les barrières du pont sont baissées, la circulation sécurisée...

COMMISSION CULTURE/SPORT/TOURISME KESAKO ?

Cette commission c'est d'abord 9 membres élus : Tania Mercereau, Patrice Gruckert, Marie-Christine Calais, Michel Merelle, Isabelle Collumeau, Franck Andrieu, Isabelle Boisson, Christian Tourelle et Fabienne Fesquet qui se réunissent toutes les 2 à 3 semaines.

Sa mission première est de favoriser la vie culturelle et sportive de la commune aux côtés de ses nombreuses et actives associations.

Elle agit selon 4 axes :

- Administratif : gestion des demandes de subventions, des autorisations (buvette, occupation de l'espace public, arrêtés...), des plannings d'utilisation des salles communales et de la halle aux sports ...
- Soutien à la vie culturelle, sportive et touristique locale : rencontre des divers partenaires avant, pendant et après les manifestations, prêt de matériel, aide logistique, valorisation des atouts du village.
- Communication : présence d'élus(es) sur la plupart des manifestations, collecte des informations et articles (des associations) à publier dans le bulletin municipal, affichage et mise à jour du site ...
- Production d'événements : mise en place de manifestations sportives et/ou culturelles réunissant la population au rythme des saisons. Par exemple les cérémonies et commémorations, le Noël des enfants des écoles, la journée intercommunale des associations (qui aura lieu à Sumène en 2015) et tout récemment, les « Ren-

dez-vous », dont le premier a eu lieu le 29 août (pétanque, repas partagé et cinéma en plein air). Le prochain Rendez-Vous aura lieu **le 13 décembre** à l'initiative du CCAS pour un Noël festif et solidaire en plusieurs temps pour toutes les générations comprenant : dans l'après-midi gratiféria, goûter guingette puis soupe préparée et partagée et enfin soirée dansante.

Depuis notre entrée en fonction, la commission a essentiellement eu à répondre à des sollicitations multiples et variées parce que la période printemps/été est particulièrement riche en événements et manifestations. Malgré tout, la commission a mis en place les Rendez-Vous, avec une première édition en fin d'été qui a réuni une petite centaine de personnes, dans une ambiance conviviale et sympathique. Ce premier essai a permis de se questionner sur le jour choisi et la communication pour annoncer l'événement.

Cette année, les spectacles de Noël pour les enfants des écoles auront lieu les 1^{er} et 2 décembre au Diguédan. Au programme, pour les primaires : « Little Jack et l'ouragan », conte théâtralisé et musical, et pour les maternelles : « Que d'histoires », marionnettes sur table. Ces derniers sont proposés par la C^{ie} Arthéma. A l'issue des spectacles, chaque enfant repartira avec un petit goûter à emporter.

La commission est à votre écoute et à votre service pour vous accompagner dans la mise en œuvre de vos projets sur rendez-vous.

Tania Mercereau

Sumène à l'honneur...

... sur les Berges de la Seine grâce à M. Jean Marie Janson dont la photo de Sumène par-dessus les toits a été retenue (30 sur 10 000 présentées).

À l'occasion des 20 ans de la loi paysage, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, a invité les Français à photographier les paysages de leur quotidien.

Le concours s'est déroulé du 1^{er} octobre 2013 au 31 janvier 2014.

Plus de 10000 personnes ont participé : scolaires et particuliers, petits et grands ont photographié leur paysage du quotidien, qu'il soit urbain, périurbain, rural ou naturel.

L'exposition présente les photographies lauréates, ainsi que les paysages exceptionnels qui font la renommée de la France.

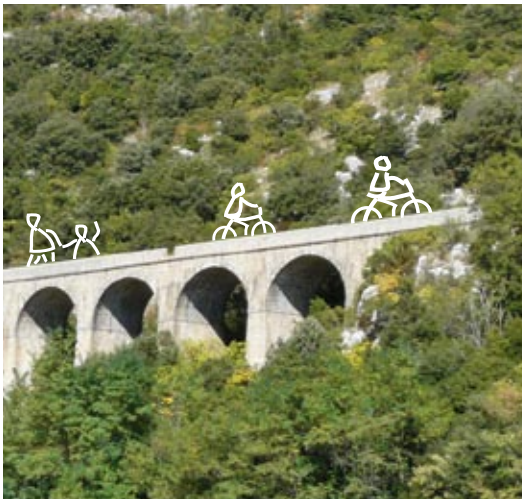
www.mon-paysage-au-quotidien.fr

L'exposition sur les Berges de Seine, rive gauche, a duré du 23 septembre au 13 octobre 2014.

Jean-marie et sa femme Sylvie se sont mariés le 23 juin 2012 à Sumène, ils habitent depuis 2011 une maison en résidence secondaire dans la rue Pied de ville.

Pascale Castanier





Voie verte

Après le tronçon entre Nîmes et Sommières, Quissac et Sauve, voici le tronçon Sumène-Ganges, de 4,4km qui se profile à l'horizon 2016 : 1,8km dans l'Hérault, 2 tunnels et 3 viaducs et 2,6km dans le Gard, 5 tunnels et 1 viaduc.

La largeur de la voie sera de 3 mètres avec enrobé et accotements naturels, garde-corps métalliques couleur rouge gabarit, parapets réhaussés, éclairage à déclenchement type lanterne.

Les enjeux : favoriser le développement des activités de loisirs, mise en valeur du patrimoine naturel. La proximité de la voie sera un facteur d'animation de la Réserve Naturelle Régionale de Combe Chaude (56 hectares).

De septembre à décembre, des travaux de type « bruyants » seront réalisés : les petites falaises seront purgées, les viaducs re-stabilisés.

L'ouverture de la voie est prévue en 2016, certains, optimistes, disent 2015 mais la convention Gard Hérault n'est pas finalisée. Un budget de 2 916 000€ a été voté le 3 juillet 2014 par le Conseil Général du Gard.

La voie verte se terminera à hauteur des tennis. Dans les années futures, elle devrait continuer sur le Vigan.

Une aire de pic-nic est prévue au niveau de la plate-forme naturelle, avant le premier tunnel vers Ganges, avec un chemin d'accès à la Maison Régionale de Combe Chaude et sentier botanique de la réserve.

L'actuel plateau de la Gare sera aménagé.

L'impact économique sur le village est prometteur et des réflexions doivent être portées sur comment optimiser le flux des usagers de cette voie.

Pascale Castanier

Pont d'Hérault : un territoire

Troisième vallée de la Commune, en partant de l'Est, (Recodier, Rieutord et Hérault), cette partie de la Commune de Sumène se loge sur une bande étroite entre les versants du serre du Castanet-Pinauch, et le fleuve Hérault, une voie ferrée désaffectée, une route encombrée, une cité bien peuplée, des ateliers occupés, des terres travaillées et accueillantes.

Au Nord, le Camping de Corconne, au Sud le Camping des Gorges de l'Hérault et entre les deux, le camping à la ferme du Mas Carrière !



Au milieu un pont, le grand et le plus utilisé qui a tendance à faire oublier les six autres qui enjambent l'Hérault, depuis celui de Corconne, jusqu'à celui, à peine perceptible, de fond de côte, limite entre Sumène et Saint Julien de la Nef.

Des habitants et des activités

Autrefois Ventex, qui voyait, chaque jour, plusieurs centaines d'ouvrier(e)s converger vers les ateliers pour y ouvrager tous les produits de la maille !

Aujourd'hui, trois campings, une exploitation agricole, mais aussi une dizaine d'entreprises, une trentaine de personnes continuant à animer ces bâtiments industriels.

La Voie ferrée, voie abandonnée ? Ouverture le 20 juillet 1874, fermeture le 1^{er} avril 1987, et d'abord aux voyageurs le 9 mars 1969, qu'en ferons-nous ? Convertie, sera-t-elle réservée aux piétons, cyclistes et autre cavaliers ? Ou destinée à un trafic routier sans cesse croissant ?

La route : le passant, 7 000 véhicules par jour, glisse vite sur le revêtement lisse. Le sédentaire, riverain, défend son territoire, sa sécurité et, si possible, son calme !

Où est la solution ? Déviation ? Rive droite ? Rive gauche ? Les riverains s'interrogent, les décideurs réfléchissent !

Plus d'un envierait ce passage : si l'on pouvait arrêter un moment le passant, le temps de lui dire que ce pays, n'est pas qu'un goulet, un corridor à franchir au plus vite, une rivière à enjamber, mais que l'on serait heureux de lui offrir et de lui faire apprécier des produits aussi goûteux que le pays est beau (oignons, châtaignes, cerises, pommes et pommes de terre), sans parler de ses créations : le fer forgé, la terre modelée, le bois ouvragé.

Saurons-nous capter le courant qui passe, le transformer en dynamique, créer une occasion, un espace, une activité qui susciterait chez le passant l'envie de s'arrêter ? A nous de jouer !

Emmanuel Teisserenc



Association du comité de jumelage de Sumène

Cet été pas moins de trois nouvelles familles suménoises ont loué des gîtes du côté de Quistinic pour y retrouver les hôtes de notre rencontre amicale de Pentecôte. Un très bel accueil leur a été réservé et leur a permis de se rendre compte combien ce beau village breton et ses habitants étaient attachants, et avaient un riche patrimoine à nous faire partager. Ils ont notamment visité le village de Poul Fetan, écomusée situé sur la commune, retraçant la vie au 19^e siècle.



(<http://www.cc-plouay.fr/le-territoire/quistinic/patrimoine.html>)

Ils ont également profité du voyage pour découvrir les côtes du golfe du Morbihan en Sud-Bretagne.

Tous sont revenus heureux de cet accueil et sont prêts à renouveler cette expérience de partage simple mais enrichissant au travers de nos cultures différentes.

Rendez-vous maintenant pour notre A.G. qui se tiendra fin octobre, retenir la date du 14 décembre qui sera celle de notre loto, et pour plus de renseignements sur l'actualité de l'association, voir le blog du jumelage :

<http://leblogdujumelage.blogs.midilibre.com/>



Association de quartier « Repas de Cap de Ville »

Le samedi 23 août a eu lieu le repas de quartier de « Cap de Ville ». Après un copieux apéritif, une quarantaine de convives toutes générations confondues étaient réunis autour de la table. Comme chaque année, le menu concocté par les « cuisinots » participants,



a été à la hauteur de l'événement avec son assiette de crudité et de charcuterie, sa terrine de sanglier, son excellent poulet basquaise, ses fromages, le tout ponctué par les pâtisseries de nos boulangers suménois. Malgré la température un peu fraîche, l'ardeur des chanteurs(ses) n'a pas été entamée. Belle soirée, et à l'année prochaine !

Fanfare

Reprise des activités de la fanfare suménoise depuis le 1^{er} octobre au Diguedan



Pour tout renseignement : Myriam Laurans (membre du bureau de la Fanfare), Tél. 06 06 73 75 03.

Association « Regard'Ailleurs » MALI : Entre Guerre et Paix

Pendant que les discussions se déroulent à Alger, entre groupes armés du Nord et Gouvernement malien, la vie a repris son cours normal en dessous de la boucle du fleuve Niger.

Les collégiennes et lycéennes du village de Kokolo reprennent la route de l'école, à Bandiagara.

Jérôme Kassogué, instituteur, commence une formation d'infirmier, également à Bandiagara.

Pour assurer la continuité du service en eau potable aux quatre fontaines du village, durant les mois les plus secs, mai et juin, l'équipement d'un deuxième forage est actuellement à l'étude, comme aussi un bâtiment, équipé d'un éclairage photovoltaïque. La nuit tombe, tous les jours de l'année, à 18h30. Cet équipement permettra l'alphabétisation des adultes le soir et servira aussi de petite bibliothèque.

15 000 euros seront nécessaires pour réaliser ce programme. La Commune de Sumène, pour 300 euros, et le Conseil Général, pour 2 000 euros, se sont portés partenaires de ces projets.

A cette fin, l'association tiendra un stand braderie-brocante, aux Halles du Vigan, du 13 au 17 octobre. Vous êtes les Bienvenus !



A apprendre est un jeu

L'association « Apprendre est un jeu » a pour mission de créer des espaces d'apprentissage libre pour tous. A Sumène, nous proposons notre atelier de Peinture Libre. C'est un moment où l'on va à la rencontre de soi-même, de sa créativité, où l'on peint sans modèle imposé, dans la bienveillance, sans compétition et sans être jugé. Ces conditions particulières font que fréquenter régulièrement l'atelier permet de développer la confiance en soi, sa créativité, la capacité à ressentir une satisfaction intrinsèque, la réduction des inhibitions, une concentration améliorée, une plus grande autonomie. Un matériel de grande qualité est proposé afin d'en faciliter l'accès à tous. L'atelier est ouvert aux enfants à partir de 3 ans, aux adolescents et aux adultes.

Pour les adultes, nous proposons aussi des stages et des conférences afin d'apprendre à vivre avec notre intelligence émotionnelle, plutôt que contre elle, comme nous pouvons souvent le faire.

Nous diffusons la revue « Que vivent nos Relations ! » dans laquelle vous pourrez rencontrer les témoignages de célébrités internationales ou de quiconque a une information pertinente à partager.

Bien d'autres espaces seront mis en œuvre. Nous vous invitons à découvrir nos dates, les détails et tout le reste sur notre site : <http://etre-humain.net/apprendre/>



Attention!

Toute déclaration de buvette doit impérativement parvenir en préfecture au minima 15 jours avant la date de votre manifestation.

Toute demande de salles, d'autorisation de débits temporaires de boissons (catégorie 2) ou d'occupation de l'espace public doivent impérativement faire l'objet d'une demande écrite auprès de la mairie dans les meilleurs délais.

Yoga, danse indienne et atelier massage ayurvédique



Ouverture courant novembre, de cours de yoga, danse indienne et d'atelier massage ayurvédique, donnés par Fanny Féry. Le massage ayurvédique est un massage issu de la médecine indienne, l'Ayurveda ou connaissance de la vie. Ce massage de base, l'abhyanga, est un massage relaxant, unifiant et enveloppant qui dans le cadre d'une hygiène de vie saine permet une amélioration de l'ensemble de la santé (hydratation, circulation sanguine, lymphatique, nerveuse, digestive, etc.).

Fanny Perrin reçoit un enseignement de professeurs indiens issus de Pondichéry depuis de nombreuses années et vous propose de partager ces enseignements dans un cadre sain et chaleureux au cœur de Sumène.

Des tarifs à l'année, à la carte de 3 mois ou 6 mois.

Cours adultes débutants, intermédiaires, seniors, ado, enfant, danse adultes et enfants, ateliers massages.

Prochainement conférences et retrouvailles autour du yoga.

Fanny Féry : 06 33 44 53 40 - shantifanny@live.fr

Association suménole de Gymnastique Volontaire

Vous souhaitez reprendre une activité physique, dans un esprit de grande convivialité, venez nous rejoindre à la Halle aux Sports deux fois par semaine :

Le mardi de 18 H 30 à 19 H 30 avec Joëlle

Le jeudi de 18 H 10 à 19 H 10 avec Corinne

Nos deux animatrices font un travail de qualité, toujours dans l'optique de la Gymnastique Volontaire, c'est-à-dire SPORT = SANTE .

Envie de vous sentir mieux dans votre tête et dans votre corps ? N'hésitez pas !

Venez bouger, faire de la gym douce ou intense, du stretching, de la musculation, du cardio-training, danses latines et autres.

Reprise des cours à la halle aux sports depuis le jeudi 18 Septembre.

Bilan Transes Cévenoles

Les 17^{èmes} Transes Cévenoles se sont déroulées du 25 au 27 juillet derniers à Sumène. Pendant trois jours, le festival n'a pas failli à sa réputation de creuset artistique pluridisciplinaire et défricheur de nouveaux talents. Plusieurs spectacles resteront dans les mémoires des spectateurs présents : le rock'n'roll brut et sauvage des Milliardaires, la performance mécanique et théâtrale de la Cie Théâtre Group qui aura su, nous l'espérons, surprendre les amateurs suménois de rallye ! Il en est de même de la gouaille de Barcella ou encore de la jeune Maya Kamaty, qui aura fait résonner les murs du Temple avec sa musique ensoleillée, invitant à la découverte de cette autre culture qu'est celle de l'Île de la Réunion. Plus de 20 spectacles différents ont été proposés, soit une centaine d'artistes présents pour le plaisir de toutes les générations !

Les Transes Cévenoles sont également un formidable levier pour susciter une véritable dynamique locale, que celle-ci soit humaine, associative, ou encore économique. Nombreux sont les acteurs qui se sont mobilisés pour que ce rendez-vous puisse avoir lieu : des particuliers, des commerces, des entreprises et des collectivités locales, des habitants de Sumène et d'ailleurs, qui ont tous su saisir l'enjeu que pouvait représenter un événement comme celui-ci pour notre territoire. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés !

Oui mais voilà, le point faible de cette édition reste sans conteste la fréquentation, beaucoup moins importante que l'année précédente, alors que l'éventail des propositions artistiques était reconduit à l'identique. Plusieurs raisons pourraient être invoquées, comme la pluie, qui



est tombée le vendredi, ou encore la crise économique et le manque d'argent qui se fait sentir de plus en plus, phénomène démontré par une saison touristique locale catastrophique sur la deuxième quinzaine de juillet. Mais cela ne doit cependant pas cacher d'autres facteurs, que l'on pourrait qualifier d'« internes », et que le Conseil d'Administration de l'association s'est attaché à analyser depuis. Le contexte économique et culturel évolue et les Transes ont besoin de se réinventer, de s'essayer à de nouveaux rapports aux publics et aux habitants. Surprendre, réaffirmer notre originalité, innover, travailler sur la proximité en maintenant une qualité artistique reconnue, tels seront les défis de la 18^{ème} édition qui se tiendra l'année prochaine, soyons-en certains !

En attendant, la saison culturelle continue, les Elvis Platines proposent des rendez-vous culturels dans toutes les Cévennes méridionales.

Retrouvez-nous sur www.leselvis.org et prenez connaissance de nos prochains événements !

Rallyes

José Luis Bordonado, président de l'ASA Hérault a confirmé l'annulation de la spéciale La Cadière/Cézas, la D317 étant trop endommagée pour permettre le passage du rallye.

Une réunion bilan va être programmée après le rallye des Cévennes (les autres spéciales sont maintenues) pour que nous discutons de l'organisation et de la fréquence des rallyes sur la commune de Sumène. Cette réunion rassemblera l'ASA Hérault, l'ASA Cigaloise et la mairie.

RAPPEL IMPORTANT :

Associations, pensez à rendre votre **dossier de subvention COMPLET !**

Le dossier doit être accompagné de :

- Une copie de vos statuts (pour celles qui ne l'auraient pas encore fait),
- Le rapport d'activités (bilan moral),
- Une copie d'attestation d'assurance pour celles qui utilisent des installations communales.

Si vous ne l'avez pas reçu, le dossier est disponible en mairie.

Évelyne, Jean-Pierre et Frank Michel



Après Roland Lamon nous avons rencontré Jean-Pierre et Évelyne Michel, les parents de Franck, qui tient la station essence. Tout d'abord il faut qu'on vous raconte cette anecdote : de nombreux touristes prennent la station essence en photo, eh oui, nous avons à Sumène une station essence qui fait partie du patrimoine, il reste peu de station essence « vintage » comme celle de notre village.

Un peu d'histoire, qui est la famille Michel ? Jean-Pierre est natif du village, Évelyne est originaire de Béziers. Elle est arrivée à Ganges car son père travaillait aux Malines à Saint Laurent Le Minier. Ils ont deux grands garçons et 5 petits enfants.

Donc, Jean-Pierre est natif du village, Évelyne est une ancienne nouvelle arrivante.

Jean-Pierre. Son grand-père était tonnelier rue Pied de Ville, en 1905 il a reçu la médaille d'or internationale du tonnelier à Bastia ! Le métier, Jean-Pierre l'a gardé aussi, mais aujourd'hui il le fait à titre de loisirs, des comportes (bacs à fleurs) en bois de châtaignier. C'est son père qui a acheté la station essence en 1956 à Monsieur Aumeras. A l'époque la station était sur la Place de l'Église, pas l'emplacement le plus fonctionnel ! La station n'était pas ce qui rapportait le plus, c'était « un à côté », en plus de la vente des déchets de bois, la tonnellerie, la livraison de charbon. Dans ces années-là ils embauchaient 20 personnes. Jean-Pierre a été salarié de l'entreprise paternelle

dès l'âge de 16 ans en 1961. A partir de 1966 il se diversifie avec la livraison du fuel qui marche bien, puis le gaz de ville est installé à Sumène, les clients se font plus rares. De 20 salariés il n'en reste que 3. Ils

continuent à se diversifier avec la vente de piquets de vigne et d'arbre, et les comportes. La station essence pour Jean-Pierre, son père et pour Franck aujourd'hui a toujours été « un à côté ». Et pourtant il faut être disponible de 7h du matin à 20h le soir sans interruption ! Jean-Pierre a pris sa retraite il y a 9 ans, en 2005, enfin pas une retraite pantoufle, c'est pas le genre de la maison.

Côté loisirs, Roland aimait le vélo, pour Jean-Pierre c'est le foot : il est dirigeant de l'équipe de Sumène. Quand on parle du village, de ce qu'il aime, il nous parle spontanément du football et de ces habitudes de se retrouver au stade du Pont Neuf, entre Sumène et la Dupoune. Ils étaient nombreux tous les soirs à se retrouver. La famille Michel c'est plutôt des « bringueurs » mais chut, je dis ça, je dis rien ... Au café du village après les matchs de foot impossible de parvenir au comptoir tellement il y avait de monde. C'est cette vie de village animée, fraternelle qui peut rendre un peu nostalgique Jean-Pierre.

Arrive Évelyne, « aujourd'hui notre village est beau, j'aime les gens du village, je suis heureuse ici, il fait bon vivre ». Encore une fois, on est d'accord, il manque pas grand-chose pour se retrouver autour d'un match et d'un verre, nombreux, tous réunis, soyons patients... Évelyne son arrivée a été un peu difficile, une étrangère. Pendant les 5 premières années. En service à la station essence, on lui répondait « *je veux voir votre mari* » ou alors « *je passerai ce soir* » quand Jean-Pierre rentrait, très tard ...

5 années où Évelyne a failli aller travailler ailleurs, et puis elle a persévéré, elle ne s'est pas découragée, « *aujourd'hui, jamais je ne partirai de mon village* ». Et voilà, aujourd'hui, c'est nous qui la prenons en photo avec Jean-Pierre et son fils Franck, une belle famille. Et pour le sourire d'Évelyne je suis sûre qu'on y gagne au moins un label « accueil village souriant ».



AGENDA

Vendredi 17 octobre : au collège Louise Michel de Ganges, à 18h. Représentation théâtrale interactive des élèves de 4^e des deux collèges de Ganges. Thème : « Harcèlement et cyberdépendances ». Entrée Libre.

Dimanche 19 octobre : Vide-Grenier, Place du Plan, de 9h à 17h, organisé par l'association « Les 4 S ». Restauration et buvette sur place. Annulé en cas de pluie.

Dimanche 26 octobre : Ronde de la Châtaigne, Place du Plan, de 9h à 13h, organisée par l'association « Courir à Sumène ». Randonnée pédestre : départ à 9h ; Course pédestre : départ à 10h. Buvette sur place et brasucade offerte par la municipalité dans l'après-midi.

Dimanche 2 novembre : Loto de l'école primaire, au Digue-dan.

Dimanche 9 novembre : Loto de la Paroisse, au Digue-dan.

Mardi 11 novembre : Cérémonie de commémoration, suivie d'un apéritif offert par la municipalité.

Samedi 15 novembre : Concert de musique classique au Temple.

Dimanche 16 novembre : Loto du Club de l'Amitié, au Digue-dan.

Dimanche 23 novembre : Loto des chasseurs, au Digue-dan.

Dimanche 30 novembre : Loto de l'École du Pont Neuf, au Digue-dan.

Lundi 1^{er} décembre : spectacle de Noël pour les primaires des écoles, à 14h 30 au Digue-dan. « Little Jack et l'ouragan », conte théâtralisé et musical, Compagnie Arthéma.

Mardi 2 décembre : spectacle de Noël pour les maternelles des écoles, à 10h 30, au Digue-dan. « Que d'histoires », marionnettes sur table, Compagnie Arthéma.

Samedi 6 décembre : Bourse aux jouets, toute la journée au Digue-dan, organisée par l'association « Les 4 S ».

Samedi 13 décembre : Noël solidaire, organisé par le CCAS. A partir de 15h : gratiféria, goûter-guinguette, soupe, soirée dansante.

Dimanche 14 décembre : Loto du comité de jumelage, au Digue-dan.

Dimanche 21 décembre : Loto des pêcheurs, au Digue-dan.

Jedi 25 décembre : Loto du comité des fêtes, à la salle de Pont d'Hérault.

Dimanche 28 décembre : Loto de l'Etoile sportive suménoise, au Digue-dan.

Mardi 30 décembre : Soirée du comité des fêtes, au Digue-dan.

Jedi 1^{er} janvier : Loto du comité des fêtes, à la salle de Pont d'Hérault.

Pour faire vivre cette rubrique Agenda il est important que les associations ou autres porteurs de projets envoient leurs dates ou plannings, affiches sous forme de fichiers électroniques à « contact@sumene.fr » ou apportent les documents en mairie.



Visite des élus

Les élus viendront à votre rencontre près de chez vous, au centre village ou dans les écarts.

Les visites balades annoncées dans le programme de la campagne auront lieu, pour la seconde fois, le samedi 18 octobre en matinée.

Prendre votre avis, discuter du quotidien, nous sommes à votre écoute. A samedi dans la rue, autour d'un café ou sur un banc ...

Petites histoires de lumières

Illumination du Ranc de Banes cet été

Au moment d'actionner le projecteur : rien !

Le dispositif est en panne, une modification du système d'éclairage est envisagée.

Feux d'artifice de la fête votive

C'est grâce à un don privé - venu s'ajouter au budget habituel voté par la mairie - qu'ils ont été particulièrement fournis cette année.

Une forme d'hommage rendu par son fils, à Robert Bresson, décédé en 1996, qui faisait partie des artificiers bénévoles ayant repris cette tradition, instaurée à Sumène il y a plus de 50 ans.

Ceux qui continuent à la faire vivre sont ici chaleureusement remerciés !

Isabelle Boisson

Etat civil

Naissances : Ethan DOUZIECH, né le 04 août 2014.

Mariages : Romaric ANDRE et Mailys RIOUAL, le 31 mai 2014
Grégory GARDES et Mélanie LIRON, le 05 juillet 2014
Jérôme TABOGA et Sophie AGENET, le 22 septembre 2014

Décès : Françoise CHOLLET, née BAZIN, le 27 juillet 2014
Jean-Jacques MAÏQUEZ, le 03 août 2014
Christian PARRA, le 09 septembre 2014
Guy ROUFFIAC, le 1^{er} octobre 2014
Adela RODRIGUEZ, le 30 juin 2014



Elections sénatoriales

Le 28 septembre a eu lieu l'élection pour le renouvellement d'un tiers du Sénat. 4 élus nommés Grands électeurs, Emmanuel Teisserenc, Sonia Ferreres, Richard Leprovost, Bernard Espaze et Pascale Castanier se sont rendus à la Préfecture de Nîmes pour voter. 3 sièges étaient à pourvoir. M. Jean-Paul Fournier et M^{me} Vivette Lopez pour la liste Le Bon sens Gardois (LUD) et M. Simon Sutour pour la liste Ensemble pour le Gard (LSOC) ont été élus. Sur 1860 élus, 1846 se sont rendus au bureau de vote. En effet, le Grand électeur est passible de 100€ d'amende s'il ne s'acquitte pas de son devoir d'électeur.

Pascale Castanier

Libres opinions

Les 4 élus de la liste « S'unir pour l'avenir »

Nous profitons de cette page ouverte, pour remercier toutes les personnes qui nous ont soutenues et qui nous soutiennent encore aujourd'hui. Nous restons à votre écoute et essaierons de porter vos projets, vos suggestions, du mieux que nous le pourrons.

Cette page est aussi l'occasion de vous exposer notre situation:

Lors du premier conseil municipal de cette mandature nous avons été qualifiés « d'élus de l'opposition ». Nous ne sommes pas d'accord avec ce terme, car si à 4 élus nous ne pouvons influencer sur les votes, nous coopérons quand nous l'estimons bénéfique pour la collectivité. Le sens de l'intérêt général, qui nous a animé à poursuivre ou à s'engager dans un mandat reste le même !

Bien qu'un fonctionnement axé sur la communication, pour lequel nous sommes tout à fait favorable, soit mis en place par la nouvelle municipalité nous sommes malheureusement tenus à l'écart de la plupart des décisions.

Enfin, nous souhaitons aborder le contenu du premier bulletin municipal, sorti au mois de juillet, dans lequel les articles de la station d'épuration (Commission Urbanisme) et des finances de la commune (Commission Economie-Finances) nous paraissaient tendancieux, accusateurs pour le travail fait précédemment. A la réflexion, nous ne voulons pas rentrer dans une démarche polémique stérile. Nos choix antérieurs sont assumés par nous même et ceux qui nous soutiennent.

De plus, nous pensons, qu'un bulletin municipal doit être tourné vers l'avenir, s'adresser à tous les suménois et être utilisé afin d'exposer la vie communale et associative, les projets, et toutes informations utiles à la population et nous y contribuerons.

Notre objectif est de regarder devant, de travailler pour que Sumène soit un village agréable et dynamique, et dans lequel tous ses habitants s'y retrouvent, et prennent plaisir à y vivre.

Au plaisir d'échanger avec vous.

*Hélène Goudin, Sonia Ferreres,
Ghislain Pallier, Christian Toureille*



| Mairie de Sumène

04 67 81 30 05

Fax : 04 67 81 33 79

mairie-de-sumene@wanadoo.fr

www.sumene.fr

Ouverture au public : lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30,
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

| Numéros utiles

| | | |
|---|-----------|-----------------------------|
| La Poste | | 04 67 81 30 57 |
| Trésor public (Le Vigan) | | 04 67 81 01 46 |
| Sous-préfecture | | 04 67 81 67 00 |
| Gendarmerie | 17 ou | 04 67 81 30 01 |
| Pompiers | 18 ou | 04 67 81 79 55 |
| A partir d'un portable | | 112 |
| Samu | | 15 |
| Docteur Monney | | 04 67 81 32 84 |
| Pharmacie Schoenig | | 04 67 81 35 60 |
| Infirmiers | J.P. Veit | 04 67 81 34 64 |
| | M. Paul | 06 21 58 15 16 |
| Assistant social | | 04 66 77 09 10 |
| Permanence de M. Dadena sur RDV le mercredi matin | | |
| Maison de retraite | | 04 67 81 30 86 |
| Allo Meteo | | 08 92 68 02 30 |
| Office de tourisme (Sumène) | | 04 67 81 30 16 |
| Fax - Photocopies : Tabac Presse | | 04 99 52 94 63 |
| Conciliateur de Justice | | 06 48 16 13 87 |
| | | conciliateur.ndlr@orange.fr |

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JÉROME MORALI
DIRECTRICE DE RÉDACTION : TANIA MERCEREAU
COORDINATION, CONCEPTION, ILLUSTRATIONS, RÉALISATION :
ISABELLE COLLUMEAU
CRÉDITS PHOTO : M. TEISSERENC, P. CASTANIER, IC, LES
ASSOCIATIONS, LES POMPIERS
IMPRESSION : WILLIAM-AGR@ORANGE.FR
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ
TIRAGE : 1100 EXEMPLAIRES
DÉPÔT LÉGAL OCTOBRE 2014

| Permanences & rendez-vous

Permanence du maire : Jérôme Morali
le mardi de 16h à 18h30 sur rendez-vous
Permanence des adjoints sur rendez-vous

- 1^{re} Adjointe : Pascale Castanier
Présidente Commission
Economie-Finances
- Adjoint : Richard Leprovost
Président Commission
Communication-Démocratie locale
- Adjointe : Anne Novel
Présidente Commission Sociale
- Adjoint : Gilbert Laurans
Président Commission
Urbanisme-Environnement
- Adjointe : Tania Mercereau
Présidente Commission
Culture-Sport-Tourisme

Nous vous remercions de préciser l'objet
du RDV afin de répondre au mieux à votre
demande.

- Conseiller général M. William Toulouse
blog : william-toulouse.over-blog.com
04 66 76 78 09
william-toulouse@gard.fr

| Point Web gratuit

A L'OFFICE DE TOURISME

Les horaires : les mardis, jeudis
et vendredis de 9h à 12h.

| Prochain numéro

Particuliers, associations,
pour une publication dans le prochain
numéro : envoyez vos textes et photos
à « contact@sumene.fr »
ou déposez-les en mairie
avant le 20 décembre 2014.

**Les fichiers en PDF ne sont pas exploi-
tables pour la mise en page, merci de
nous les faire parvenir au format
.doc, .txt ou .odt**